



Élection partielle à la Commission de la Recherche de l'Université Sorbonne Nouvelle -
Paris 3 (collège B, MCF HDR) du 29 au 31 mars 2022

Lutter pour une université démocratique

Liste CGT et sympathisant.e.s

Pour un service public national d'enseignement supérieur et de recherche démocratique et émancipateur

Du 28 au 30 mars 2022, auront lieu des élections partielles à la Commission de la Recherche de l'université (collège B, collègues HDR qui ne sont pas PU ou équivalents). Si nous présentons cette liste, c'est pour faire en sorte que démocratie et collégialité universitaires ne restent pas de vains mots, pour peser sur les débats et les choix qui engagent notre avenir, et pour préserver des contre-pouvoirs.

En particulier, les élu.e.s à la Commission de la Recherche siègent au Conseil Académique restreint où sont étudiés : les évolutions de carrière, les promotions, les comités de spécialistes, les primes des enseignant.e.s-chercheur.e.s... Nos élu.e.s s'engagent à renseigner les collègues sur les promotions accordées et le déroulement des débats, en travaillant dans la plus grande transparence pour l'ensemble des collègues. Cette transparence est d'autant plus nécessaire que les prérogatives du Cac restreint se voient renforcées.

De façon plus générale, nos candidat.e.s s'engagent à défendre tous les acteurs de l'université, dans le respect des instances et des principes de la vie démocratique.

Les difficultés que nous rencontrons trouvent leur origine, d'une part, dans des politiques qui visent à détruire les services publics, à généraliser la précarité et à étouffer l'esprit de solidarité et, d'autre part, localement, dans une prise de décisions « hors-sol ».

La communauté universitaire doit être la base de la politique de l'établissement.

Dans un esprit d'indépendance, vos représentant.e.s CGT FERC Sup – Paris 3 et sympathisant.e.s lutteront pour orienter la politique de l'établissement vers la défense du service public d'enseignement supérieur et de recherche, en vous consultant et vous rendant compte des débats et décisions.

Votez pour notre liste, par voie électronique, du 29 au 31 mars 2022

Pour la démocratie à l'université

Nous exigeons :

- un fonctionnement réellement collégial de l'université, afin que toutes et tous puissent y œuvrer pour le bien commun et y défendre un service public de qualité. Il faut redonner du sens à nos métiers, à nos missions de service public ;
- que les instances élues retrouvent un réel pouvoir de décision.

La formation et la recherche

Nous luttons :

- pour un accès sans condition des bacheliers à la formation universitaire de leur choix sans augmentation des droits d'inscription ;
- pour un vrai travail de mise en valeur des spécificités de Paris 3 en matière de formation et de recherche ;
- pour des moyens humains et financiers suffisants et récurrents pour la recherche

Conditions de travail, restructurations

Nous demandons une prise en compte sérieuse et adaptée de la souffrance au travail et une refonte de la structuration administrative non pertinente car déconnectée de la base.

Nous réclamons des formations adaptées pour toutes et tous. Nous réclamons une politique des emplois prenant en compte, dans la transparence, les aspirations des personnels et l'évolution des besoins dans les services et les composantes.

Nous exigeons que l'université nous défende face aux injonctions ministérielles plutôt que de s'en faire le relais.

Nous exigeons un moratoire sur l'ensemble des restructurations en cours, en particulier celles liées à la « fonction scolarité ». Ces changements doivent être mis en place en collaboration avec les directions des services et des composantes, avec l'ensemble des collègues concerné.e.s et non décidés d'en haut. Il faut tenir compte des contraintes et écouter celles et ceux qui font le travail.

L'objectif de ces réorganisations ne doit pas être de diminuer la masse salariale mais d'augmenter la qualité du service public rendu.

La mise en place du logiciel OSE sans concertation ou les changements dans la gestion des missions et des commandes sont les exemples à ne plus jamais suivre.

Précarité

Nous condamnons la politique mise en place l'an dernier par la présidence qui consiste à ne plus renouveler les CDD BIATSS. Il faut revenir à la politique de l'université en place il y a un an, politique qui visait à stabiliser les collègues précaires en les accompagnant non pas vers pôle emploi comme c'est le cas aujourd'hui mais vers la titularisation, avec comme première étape la

CDIsation. Cette politique désorganise l'université et pèse sur l'organisation du travail de tous et toutes, en particulier les enseignant.e.s-chercheur.e.s.

Mensualisation des vacataires

Nous continuons à revendiquer la mensualisation du traitement de tous les vacataires. La mise en place de OSE cette année a retardé, en moyenne, les paiements au lieu de les accélérer. Nous demandons un bilan d'étape avec l'ensemble des collègues concernés. La mise en place de OSE ne doit pas signifier une augmentation de la charge de travail d'enseignant comme ça a été le cas cette année.

La fin du gel et de l'ATERisation des postes

Cette année, l'université se vante d'avoir dégelé des postes. Dans les faits elle n'a dégelé qu'une toute petite partie des postes alors que les résultats financiers de l'université sont très importants.

Nous exigeons la désatérisation de l'ensemble des postes. C'est possible financièrement.

Rémunérations, primes des enseignant.e.s

Nous revendiquons un déblocage du point d'indice et un rattrapage des rémunérations pour toutes et tous ;

Mais **nous dénonçons** aussi la mise en place du nouveau système de primes des enseignants chercheurs, le RIPEC. Ce système amplifie la notion de mérite individuel au détriment du travail d'équipe. Nous nous battons pour une application à l'université transparente et la plus égalitaire possible.

Les élections se dérouleront par voie électronique.

- **Vous devez vérifier que vous êtes sur les listes électorales (voir sur le site de l'université)**
- **Vous devez avoir reçu votre numéro SIHAM de la DRH et votre identifiant du logiciel de vote ainsi qu'une notice explicative**
- **En cas de problème : contacter elections@sorbonne-nouvelle.fr ou appeler le 0.805.69.86.10 ou le 09.72.10.86.10. Nous prévenir : cgt@sorbonne-nouvelle.fr**

Le vote aura lieu du 29 mars 2022 à partir de 9h au 31 mars 2022 à 17h